

OBJET : CONTRACTUALISATION AVEC L'ETAT

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	76
Présents	61
Présents et représentés	71
Votants	71



Le mercredi 27 juin 2018, le Conseil communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre en date du 21 juin 2018, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. Michel BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

DÉLÉGUÉS PRÉSENTS

Mme Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme Geneviève	BESSE	Commune d'Épinay-sur-Orge
Mme Véronique	FRANCOIS	Commune d'Épinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean	HAVEL	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis

Délibération n°2018-110

Mme	Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
M.	Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M.	François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme	Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M.	Rémi	BÉTIN	Commune de Longjumeau
M.	Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M.	Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
M.	Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Mme	Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M.	Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
M.	Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
M.	Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
Mme	Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M.	Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M.	Pierre	OLLIER	Commune de Massy
Mme	Élisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M.	Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy
M.	Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme	Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M.	Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M.	David	ROS	Commune d'Orsay
Mme	Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
Mme	Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M.	Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
Mme	Michelle	CHENIAUX	Commune de Palaiseau
M.	Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
M.	Grégoire	De LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Mme	Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme	Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M.	Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M.	Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M.	Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
M.	Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
M.	François	HILLION	Commune de Vauhallan

Délibération n°2018-110

Mme Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle

DÉLÉGUÉS ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Franck GAUDART

Mme Patricia VINCENT à M. Jean-Paul BENEYTOU

Mme Michèle DESCAMPS à M. Jean ROZNOWSKI

M. Babacar FALL donne pouvoir à Mme Françoise MARHUENDA

Mme Ouiam HAMMAN donne pouvoir à M. Paul LORIDANT

Mme Michèle FRÉRET donne pouvoir à M. Vincent DELAHAYE

Mme Hella KRIBI-ROMDHANE donne pouvoir à Mme Rafika REZGUI

M. Serge MORONVALLE donne pouvoir à Mme Marie-Pierre DIGARD

Mme Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE

M. Christian PAGE donne pouvoir à M. Patrice GILBON

DÉLÉGUÉS ABSENTS

M. Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Mme Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
Mme Florence	LORTON	Commune de Longjumeau
M. Raymond	RAPHAËL	Commune d'Orsay
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre COSTI

Objet : CONTRACTUALISATION AVEC L'ETAT

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. Nicolas SAMSOEN.

VU les articles 13 et 29 de la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 ;

VU le décret n°2018-309 du 27 avril 2018 pris pour l'application des articles 13 et 29 de la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 ;

CONSIDERANT que l'Etat demande aux collectivités, et aux EPCI concernés de maintenir l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement à 1,2 % par an de 2018-2022 en valeur (inflation comprise), de se désendetter en améliorant chaque année de 2,6 Md€ leur solde budgétaire (emprunt-remboursement de dette), et d'avoir une capacité de désendettement inférieur à 12 ans ;

CONSIDERANT le projet de contrat ci-annexé portant sur le pacte financier entre l'Etat et la Communauté Paris-Saclay portant sur la limitation de la hausse des dépenses de l'EPCI ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°4 « Finances, Schéma de mutualisation, Ressources Humaines, Services aux petites communes » en date du 14 juin 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A la majorité absolue des suffrages exprimés,

1. APPROUVE les termes du contrat entre l'Etat et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay ;
2. AUTORISE le Président à signer le contrat entre l'Etat et la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.

Fait et délibéré le mercredi 27 juin 2018
Extrait conforme à l'original

Le Président,

Michel BOURNAT



ADOPTÉE PAR (67 VOIX)

67 POUR

1 CONTRE : Mme Chrystel LEBOEUF

3 ABSTENTIONS : Mme Marie-Pierre DIGARD, M. Serge MORONVALLE, M. Michel ROUYER